

5.4

Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

La Capitale assureur de l'administration publique inc. Émission d'un permis en vertu de la Loi sur l'assurance-dépôts

Voir DÉCISION N° 2008-SOLV-0110 à la section 5.6

SSQ, Société d'assurance-vie inc. Émission d'un permis en vertu de la Loi sur l'assurance-dépôts

Voir DÉCISION N° 2008-SOLV-0109 à la section 5.6

La Compagnie d'Assurance Générale Liberté Mutuelle (autre nom utilisé par Liberty Mutual Fire Insurance Company) Avis d'annulation de permis *Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32*

Avis est donné, par les présentes, que l'Autorité des marchés financiers annule le permis d'assureur de La Compagnie d'Assurance Générale Liberté Mutuelle en conformité avec la Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32.

Cette annulation fait suite au transfert de toutes les affaires d'assurances de la succursale canadienne de La Compagnie d'Assurance Générale Liberté Mutuelle à La Compagnie d'Assurance Liberté Mutuelle (autre nom utilisé par Liberty Mutual Insurance Company), qui prend en charge les affaires cédés.

Le siège de l'assureur est situé au 2000 Westwood Drive, Wausau, Wisconsin, 54401, U.S.A.

Le représentant principal au Québec est M. Morris Szwimer, c/o Spiegel Sohmer, dont l'établissement d'affaires est situé au 5, Place Ville-Marie, Bureau 1203, Montréal (Québec) H3B 2G2.

À partir de la date de la signature de cet avis, La Compagnie d'Assurance Générale Liberté Mutuelle n'est plus autorisée à exercer, au Québec, ses activités dans le domaine des assurances.

Fait le 26 mai 2008

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet

Compagnie d'assurances générales Legacy

Avis de modification de permis

Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32

Avis est donné, par les présentes, que l'Autorité des marchés financiers a modifié, en date du 26 mai 2008, le permis d'assureur de Compagnie d'assurances générales Legacy afin d'y ajouter la catégorie d'assurances contre la maladie ou les accidents (activités limitées à la gestion des polices existantes) et autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec dans les catégories d'assurances suivantes :

- Contre la maladie ou les accidents*
- Biens

*activités limitées à la gestion des polices existantes

Le représentant principal au Québec est monsieur Daniel Picotte de Fasken, Martineau, dont l'établissement d'affaires est situé au 800, place Victoria, Tour de la Bourse, bureau 3400, C.P. 242, Montréal (Québec) M4Z 1E9.

Le siège de l'assureur est situé au 80 Triverton Court, 5th Floor, Markham (Ontario) L3R 0G4.

Fait le 26 mai 2008

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet

Compagnie d'assurances générales Héritage

Avis d'annulation de permis

Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32

Avis est donné, par les présentes, que l'Autorité des marchés financiers annule le permis d'assureur de Compagnie d'assurances générales Héritage, en conformité avec la Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32.

Cette annulation fait suite au transfert de toutes les affaires d'assurances au Canada de Compagnie d'assurances générales Héritage à Compagnie d'assurances générales Legacy, qui prend en charge les affaires cédées.

Le siège de l'assureur est situé au 401 Bay Street, suite 1800, Toronto (Ontario) M5H 2W4.

Le représentant principal au Québec est monsieur Marc Beaucage de Regional Credit Office, Hudson's Bay Company, dont l'établissement d'affaires est situé au 585, rue Ste-Catherine Ouest, 8e étage, Montréal (Québec) H3B 3Y5.

À partir de la date de la signature de cet avis, Compagnie d'assurances générales Héritage n'est plus autorisée à exercer ses activités, au Québec, dans le domaine des assurances.

Fait le 26 mai 2008

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information.

5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information.